



# Infos

## SPORT

Daniel JÉRENT:  
notre sportif de  
l'année



## URBANISME ET TRAVAUX

Éclairage  
public à  
Acomat



## JEUNESSE

Des loisirs pour  
tous pendant les  
vacances



## RELEVONS LE DÉFI

Comme chaque année, pendant ces dernières vacances le service technique de la commune a eu fort à faire : Sans arrêt, ce sont les aménagements et les déménagements nécessités par les nombreuses manifestations exceptionnelles des vacances à l'initiative des services de la mairie et des associations. C'est le branle bas de combat pour assurer le passage, en toute sécurité, de la caravane du tour cycliste de la Guadeloupe. Ce sont les préparatifs pour la fête patronale. Ce sont en même temps, des travaux non négligeables, ici et là, dans les écoles, en prévision de la rentrée de scolaire.

Malgré tout, un effort particulier a été consenti pour un nettoyage en profondeur de la commune, tout spécialement en ce qui concerne l'élimination des piles d'encombrants trop facilement constitués aux abords des voies de circulation, ces derniers mois .

Nous rappelons qu'un maire est sur le coup d'une mise en demeure, permanente, de faire disparaître toute décharge sauvage sur le territoire de sa commune :

La protection de l'environnement, l'hygiène et la santé de la population sont en jeu.

Des pénalités financières sont du reste, annoncées par les services de l'Etat en cas de défaillance...

La collecte des ordures ménagères s'améliore nettement et est appelée à s'organiser de manière encore plus efficace ; nous voulons qu'il en soit de même pour les encombrants.

Malheureusement, il faut ici souligner que dans l'état actuel des choses, les filières d'élimination des encombrants sont peu nombreuses, d'où la difficulté de les évacuer et de les éliminer.

D'ailleurs, toutes les communes sont logées à la même enseigne.

Face à cette situation, c'est à la citoyenneté, au civisme des uns et des autres qu'il faut faire appel.

Non seulement chacun de nous doit, pour le moment, conserver ces encombrants à domicile, mais il doit aussi revoir ses habitudes de consommation.

En ce moment où la prolifération des moustiques et des rongeurs est facilitée par les pluies de saison ; chacun de nous devra être soucieux de la protection de son environnement et de sa santé.

La nature nous a d'ailleurs, mis face à nos limites. Le cyclone OMAR nous a rappelé que quelque part, nous étions responsables du désordre climatique et de la virulence avec laquelle les éléments, régulièrement, se déchaînent.

Pointe-Noire comme à son habitude, s'est relevée de ce cataclysme ; elle a convié sur son territoire tous les aînés du département, à la clôture de la semaine bleue. Un grand moment de convivialité de partage et d'invitation à la sagesse.

Félix DESPLAN

## RECENSEMENT DES JEUNES GENS AU TIRE DU SERVICE NATIONAL

La loi N°97 - 1010 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national a instauré pour chaque citoyen un parcours de citoyenneté qui comporte 3 étapes : l'enseignement de la défense au cours de la scolarité, le recensement et la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD)

Depuis le 1er janvier 1999, tout jeune français, garçon ou fille, a l'obligation de se faire recenser à la mairie de son domicile lorsqu'il atteint l'âge de 16 ans. A cette occasion le maire délivre au recensé une attestation de recensement qui constitue un document obligatoire pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Tout administré se faisant recenser au-delà de son 16ème anniversaire s'expose donc, à de nombreuses difficultés.

## ■ COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 octobre 2008

Au cours du conseil municipal du 8 octobre dernier, plusieurs délibérations ont donné lieu à approbation ou à modification :

▶ APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ÉLECTRICITÉ DE LA GUADELOUPE

▶ AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES  
Suite à appels d'offres, Le marché sera attribué à l'entreprise L.E.C 2

▶ CRÉATION DE LA RÉGIE DE RECETTES ET D'AVANCES auprès de la Maison du bois

▶ VALIDATION DES DÉCISIONS DU COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE :

- Fixations des ratios d'avancement de grade « promus/promouvables »
- Mise en œuvre des nouveaux horaires du service technique
- Examen et discussion sur les demandes de formation des nouveaux agents
- Mise en place de la commission GPEC

▶ APPROBATION DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET PRIMITIF 2008, voté le 20 février 2008.

Arrête la nouvelle balance du budget 2008 comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL GÉNÉRAL
DÉPENSE REELLE	8 529 504,17	5 375 269,70	13 904 773,87
DÉPENSE D'ORDRE	297 623,95	0,00	297 623,95
<b>TOTAL DÉPENSE</b>	<b>8 827 128,12</b>	<b>5 375 269,70</b>	<b>14 202 397,82</b>
RECETTE RÉELLE	8 827 128,12	5 077 645,75	13 854 773,87
RECETTE D'ORDRE	50 000,00	297 623,95	347 623,95
<b>TOTAL RECETTE</b>	<b>8 827 128,12</b>	<b>5 375 269,70</b>	<b>14 202 397,82</b>

▶ APPROBATION portant approbation du nouveau périmètre pour le projet de territoire au titre du FEADER/LEADER. Les communes de Vieux habitants, Bouillante et Pointe- Noire ont décidé de s'unir pour réaliser ce programme.

Autorise le Maire à entreprendre toutes démarches relatives à la mise en œuvre du projet de territoire au titre du FEADER axe 4 du plan de développement rural 2007/2013

Autorisation de la commune à adhérer à l'agence de développement local au titre du programme LEADER de la côte sous le vent. Cette agence, association loi 1901, servira de support aux actions du nouveau groupe d'action local sur le territoire concerné (vieux habitants, Bouillante, Pointe-Noire)

▶ RECTIFICATION DE LA LISTE INITIALE DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS rendue nécessaire suite à la demande des services fiscaux signalant l'absence de propriétaires de « Bois et forêts »

▶ CRÉATION DE POSTES

Considérant le tableau des emplois adopté par le conseil et la nécessité de créer 9 emplois permanents à temps complet ou non complet :

- Adjoint administratif : 2
- Adjoint d'animation : 2
- Adjoint technique : 5

▶ ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE AU FESTIVAL FEMI 2009 correspondant aux frais des prestations à réaliser sur le territoire communal.

▶ ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ÉCOLE MAURICE ANNEROSE D'ACOMAT



Travaux d'éclairage du quartier de GRANDE PLAINE

## ■ LE SERVICE TECHNIQUE INFORME

Le service technique de la Mairie a procédé à une nouvelle organisation

Le personnel se compose de 3 équipes de 5 personnes soit 15 employés à temps complet. Chaque équipe doit travailler un après-midi par semaine et un samedi par mois pour assurer une permanence pour les administrés. 9 employés à temps partiel

### JOURS ET HORAIRES

Lundi, mardi et jeudi  
de 7h à 12h et de 14h à 17h  
Mercredi et vendredi  
de 7h à 13h

## TRAVAUX EN COURS

► **QUARTIER GUYONNEAU** : les travaux ont démarré qui concernent :

- L'assainissement pluvial et eaux usées
- Enfouissement des câbles électriques
- La construction de trottoirs
- La réfection de la voirie
- L'extension du réseau d'éclairage public

► **ÉCOLE DE BAILLARGENT** : l'entreprise sélectionnée a eu des difficultés. Une entreprise locale a été choisie pour s'y substituer.

► **À ACOMAT**, sur les chemins de Marie-Jeanne et de Maintenon, les travaux de voirie (eaux pluviales) ont repris

► Travaux d'éclairage du quartier de GRANDE PLAINE

► **LA PISCINE MUNICIPALE** :

La piscine sera terminée à la fin de l'année mais ne sera opérationnelle qu'après le passage de la commission de sécurité et l'agrément final.

► Un appel d'offres est lancé pour l'attribution du fauchage et de l'élagage des espaces verts de la commune.

## ■ ACTIVITÉ SISMIQUE

Ces derniers temps, on a pu noter une hausse de l'activité sismique sur l'ensemble du Nord Basse-Terre. Heureusement ces séismes de faible magnitude et d'intensité ne dépassant pas la force 5. Pour bien comprendre et interpréter ce que nous disent les sismologues, il faut savoir que la magnitude n'est pas une échelle mais une mesure de l'énergie libérée par le séisme. Elle est donc indépendante du lieu où l'on se trouve. Cette énergie dépend de la dimension de la faille activée. Par

exemple le séisme des Saintes a eu une magnitude de 6,3 qui correspond à une faille de 20km. L'intensité est liée à un lieu donné pour un séisme. Son échelle va de 2 à 12. Elle dépend en 1<sup>er</sup> lieu de la distance au séisme, et en 2<sup>e</sup> lieu de la nature des sols qui amplifie ou amortit les ondes. Par exemple, d'après la liste des derniers séismes qui ont été ressentis dans le Nord Basse-Terre, le séisme du 24 Juin 2008 enregistré à 1h18 dont l'épicentre a été localisé à 9km de Pointe Noire est

qualifié de faible magnitude (3,6) mais d'intensité IV à V (secousse légère à modérée). Pour la Grande Terre, il a eu la même magnitude (3,6) mais une intensité entre I et 2, donc non ou faiblement ressenti par les communes. Ce fut le plus fort en 6 mois, les autres ont été moins importants. Nous disposons fort heureusement d'une surveillance permanente avec l'observatoire volcanologique et sismologique de Guadeloupe.



## ■ DEGATS OURAGAN

le 16 oct OMAR n'a pas épargné notre commune

## ■ QUID DU HALL DES SPORTS ?

LA RÉOUVERTURE DE CET ÉQUIPEMENT RÉNOVÉ, A ÉTÉ RETARDÉE.

En effet, il n'a pu être livré à la rentrée, comme convenu, à cause de la défaillance, de l'un des panneaux de basket, pourtant neuf, révélée par le test de conformité réglementaire.

Soucieuse d'éviter un grave accident, comme il y a une dizaine d'années sur le terrain de basket, nous avons dû reporter la date de mise en service de cette

infrastructure.

Les associations de basket de la commune ont été naturellement informées. Elles disposent des deux terrains découverts de Guyonneau et sont autorisées à disputer leurs matches à domicile, dans le hall de Bouillante.

Elles peuvent même s'y entraîner une fois par semaine .....

N'en déplaise au coach de l'Etoile de l'Ouest, carrément désobligeant envers la municipalité, par ses propos d'après match à la télévision, diffusés le Dimanche soir, 12 octobre ; ce n'est point par plaisir que nous n'utilisons pas le hall des sports dont la rénovation nous aura coûté pratiquement 1 million d'euros...

Evidemment, de nouveaux panneaux ont été commandés. Si tout va bien, ils pourraient être installés d'ici à la 3ème semaine de Novembre.

*Le Maire, responsable de la sécurité des personnes et des biens.*

## ■ COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

Le Maire de la commune de Pointe-Noire informe ses administrés que le marché de collecte des ordures ménagères a été confié depuis le 03 novembre 2008 à la société LEC II attributaire du nouveau marché. Ainsi la collecte des déchets ménagers débute à 2 heures du matin et s'exécute selon le calendrier suivant :

Ceux qui habitent à Bellevue, à Colas et chemin de Jérémie chez qui la voirie ne venait pas pourront désormais être servis. En effet, la mairie porte un effort particulier à ce que chaque foyer de la commune soit desservi. En contrepartie, les grandes poubelles déposées auparavant au pied du quartier Tyrolien seront supprimées. Le ramassage s'effectuera le mardi matin à compter du 27 novembre.

Circuit 1	Circuit 2
lundi, mercredi, vendredi	mardi et jeudi
Secteurs: le bourg, l'antenne de la gendarmerie, chemin de l'ilet, route de Varin, lotissement de Guyonneau, Anse Guyonneau, le chemin de terre entre le bourg et le lotissement de Guyonneau, lotissement Tyrolien.	Collecte des commerces et des écoles du Bourg, route nationale entre Anse la Boîte, le nord de Gommiers, stade municipal, Gommiers Est, route de Varin, Belle Hôtesse, Trou Caverne, Grenade, Beausoleil, Bellevue, chemin de Grand Case, chemin de Mirette.

Circuit 3	Circuit 4
mardi et jeudi	lundi, mercredi, vendredi
Sortie nord du Bourg sur la RN, lotissement Cato, Morphy, Beaugendre, Baillargent jusqu'à la plage de Petit Anse (plage y compris), Beausoleil sur la RN et Gadet, Les Plaines le long de la RD 17, la partie nord de Plaines, les routes du monastère, l'entreprise Lesueur.	Anse Botrel, Anse Caraïbes, plage de Caraïbes, Acomat le long de la RD 16, la partie Est d'Acomat, route de Marie Jeanne, route du réservoir d'Acomat, lotissement Gros Morne, le lotissement des Hauts d'Acomat, Thomy, lotissement Pagesy, lycée de Grande Plaine, RN 2 jusqu'à l'hôpital, hôpital de Mahault complet



## ■ «AN NOU AY» ASSOCIATION À BUT ÉCOLOGIQUE

propose notamment :

- une collecte de déchets recyclables tels que bouteilles plastiques et en verre, canettes, conserves, cartouche d'imprimante...
- le samedi matin, place du marché à Pointe-Noire et un relais de tri en Basse-Terre dans les écoles, hôpi-

taux et une mise en place de co-voiturage regroupant les trajets scolaires, de travail ou loisirs.

- Un entraînement de volley-ball tous les mercredis de 16h à 18h sur la plage Caraïbe, son équipe participe au championnat de Guadeloupe 2007/2008.
- de sensibiliser les enfants sur des valeurs culturelles comme le patrimoine, des valeurs écologiques - nettoyage de sites naturels, valeurs de prudence et de respect de la sécurité routière. On peut même s'adonner à l'artisanat.

Cette association a besoin de vos dons, de votre sponsoring. Les bénévoles sont attendus au 0690634862. Ensemble participons à lutter contre la pollution qui envahit de plus en plus notre île.

## UN BON CONSEIL ET UN GESTE UTILE

Les déchets dits « blancs » sont les appareils électriques ou électroménagers.

Depuis le 15 Novembre 2006 lors de l'achat d'un nouvel appareil, il est conseillé de faire reprendre par le même magasin l'appareil usagé. Cette action permet le recyclage des appareils dont les composants nocifs et dangereux polluent gravement la nature lorsqu'ils se dégradent en plein air. Ce geste écologique concerne les écrans, les téléphones, les piles, le gros électroménager tels réfrigérateurs, congélateur, micro-ondes...

Prenez soin de la propreté de votre commune et plus généralement de celle de votre île !!

## PROGRAMME

de novembre à mai 2009

### ► TOUS LES MERCREDIS

À partir de 9h30, une animation le temps d'une histoire accueille les 3-5 ans.

Les classes scolaires sont accueillies une fois par mois entre 30 mn et 1heure selon les niveaux.

En Novembre la bibliothèque municipale organise en partenariat avec l'association Documentation et lecture en Guadeloupe

### ► LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

-Vendredi 21 Novembre :

#### JAMBE DLO

9h30/10h30 et 14h30/15h 30 pour les scolaires puis à 18H, pour tout public.

-Vendredi 28 Novembre :

« La Vie rêvée de Sarah » et

« Contes de cyclones en Septembre »

9h30/10h30 et 14h30/15H30 pour les scolaires, et à 18h pour tout public.

*Les classes intéressées sont priées de se faire connaître auprès de la bibliothèque.*

### ► 2009 ANNEE DU THEATRE

Enfin, 2009 sera l'année du théâtre avec la participation de l'Archipel et des associations Luciole, Morphyllis et Fétyllis.

-Vendredi 21 Janvier 2009 à 18h30 :

« historique du théâtre à Pointe-Noire » avec le Directeur de l'Archipel

-Vendredi 20 Février 09 à 18h30:

« le théâtre à Pointe Noire »

-Mars 2009 : rencontre avec la comédienne Martiniquaise **Nicole Dogué**

-Vendredi 17 Avril 09 :

« l'écriture dans le théâtre » avec la ETC Caraïbes

Tous ces événements se dérouleront à la bibliothèque municipale.

## ■ A LA BIBLIOTHÈQUE LANCELOT BELLAIRE

La bibliothèque municipale a eu un mois d'octobre bien rempli avec diverses manifestations culturelles

Pour la manifestation nationale LIRE EN FETE du 10 Octobre, nos petits élèves de CE1, CE2 et CMI se sont déplacés avec leurs enseignants et leurs parents pour une lecture à voix haute du livre TWAPAT suivi d'un échange intense avec l'auteur Anique Sylvestre et d'une séance de dédicaces ..

La semaine du créole a obtenu un franc succès avec «les contes créoles » pour les enfants organisé le 22 Octobre, suivi de la dictée créole le samedi 25 dont les résultats et récompenses se sont déroulés le mardi 28 Octobre à 18h autour du thème « Pawol Kréyol, ekspréyion fwansé ».

Les plus courageux se sont essayé à un baccalauréat en créole.



## ZOOM SUR LA CAISSE DES ECOLES

### ■ UNE CUISINE CENTRALE, RÉNOVÉE ET AUX NORMES CE

La cuisine centrale et le réfectoire emploient un effectif de 27 personnes sous la direction de M. Albert nommé depuis Mars 2007, successeur de M. Désirée, parti à la retraite. Un travail considérable a été accompli qui a permis à la cuisine centrale de recevoir l'agrément de la DSV (Direction des services vétérinaires).

En effet, La cuisine centrale a récemment procédé aux travaux de mise aux normes CE conformément à l'arrêté du 8 juin 2006.

#### CES TRAVAUX CONCERNENT :

- Pose d'une peinture alimentaire
- Reprise du carrelage sur les murs et d'une partie de la toiture
- Pour les aménagements intérieurs : une douche et un vestiaire, côtés hommes et femmes séparés.

#### Elle a également fait l'achat de NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS :

- Armoires froides positives pour stocker les produits intermédiaires tels la viande en décongélation et les entrées froides avant le départ pour les réfectoires des écoles
- 2 nouvelles sauteuses

Il a également été procédé à la mise en place du plan de maîtrise sanitaire ainsi qu'à la formation du personnel concerné en hygiène alimentaire dans le strict respect des mesures HACCP. Ce système identifie, évalue et maîtrise les dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments.

Suite à la mise en place du plan alimentaire, les menus sont élaborés par Mme Stéphanie BEAUVALLEE, diététicienne.

### ■ COMMENT FONCTIONNE LA CUISINE CENTRALE ?

La caisse des Ecoles fonctionne en liaison chaude : tous les repas sont faits le jour même et sont acheminés et consommés le même jour.

Ils doivent arriver à une température supérieure à 63° minimum. La cuisine centrale est dotée de thermostats laser qui permettent de veiller à tous les stades au respect de la chaîne du chaud. Idem pour la réception des denrées froides ou liaison froide où la température, -18° est également contrôlée, relevée chaque jour, le matin et en fin de journée.

Ces mesures font partie d'un ensemble appelé HACCP (en anglais).





## AVIS AUX PARENTS, IL FAUT LE SAVOIR

Pour ceux qui font manger leurs enfants chez des particuliers moyennant finance, ces personnes ne sont ni agréées ni contrôlées par les services d'hygiène du département. En cas d'intoxication alimentaire, il n'existe aucun recours.

**Rappel :** La restauration scolaire communale est une structure contrôlée par les services d'hygiène du département avec des menus variés et équilibrés élaborés par une diététicienne.

De plus, chaque jour, à la pause méridienne, avec l'association S.A.F, les enfants peuvent bénéficier d'ateliers encadrés par des animateurs, ayant tous au minimum le BAFA.

## ■ UN POINT SUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

À l'attention des parents d'élèves

Depuis la rentrée scolaire, le collège de Pointe-Noire a un nouveau prestataire de restauration, la SODEXHO, la Caisse des Ecoles n'ayant pas été retenue cette année.

Cette décision est le résultat d'un vote du conseil d'administration réuni le 24 juin 2008. Sans les présences ni des parents d'élèves ni des représentants d'élèves, la majorité représentée par les enseignants a donc choisi de retenir la SODHEXO.

Concernant les tarifs, il en ressort ce qui suit :

- ▶ Tarif de la Caisse des Ecoles  
5 € / élève  
10 € / Membre du personnel
- ▶ Tarif de la SODEXHO  
5,80 € / élève  
5,80 € / Membre du personnel

Du côté du lycée, vu Les nouvelles lois exigeant la mise en concurrence des restaurants scolaires, la Caisse des Ecoles et la Sodexho ont soumissionné. L'ouverture imminente de l'internat n'a pas permis que la procédure s'effectue. Les élèves ne bénéficient donc plus de la restauration scolaire, ce qui est très dommageable.

## ■ TRANSPORT SCOLAIRE

Concernant la vie de nos écoliers, Pointe-Noire a mis en place 2 secteurs visant à faciliter la vie quotidienne des familles pointe-noiriennes avec des bus scolaires et une cantine pour les écoles maternelles et primaires.

2 formules de ramassage scolaires permettent à 213 enfants de bénéficier de ce service.

▶ La 1<sup>ère</sup> formule en «circuit intérieur» est utilisée par 123 élèves et dessert 4 destinations :

- Les Plaines, Acomat, Mahault, Baillargent.

▶ La 2<sup>e</sup> formule en «circuit extérieur» est utilisée par 190 enfants et dessert 5 destinations :

- Pointe à Pitre, Petit-Bourg, Basse-Terre, Bouillante, Lamentin, Baie-Mahault.

Sur les 849 élèves inscrits dans les différents établissements scolaires, 579 enfants profitent du restaurant scolaire et bénéficient d'un repas chaud et équilibré leur permettant d'attaquer la 2<sup>e</sup> partie de la journée en pleine forme!

## ■ VISITE DES TRAVAUX DE LA CAISSE DES ÉCOLES



## RÉCAPITULATION DES ACTIVITÉS

► Le tir à l'arc, encadré par Mme Aminata BORY, a permis à de nombreux jeunes d'acquérir de bonnes bases techniques et théoriques avec les encouragements du public.

► Les sports collectifs tels que hand-ball, basket-ball, football, volley-ball ont obtenu l'engouement habituel

► La danse salsa, danse gwoka, danse urbaine ont permis à de nombreuses jeunes filles de découvrir l'expression corporelle et l'appropriation du corps dans l'espace. La bonne humeur et l'ambiance étaient au R.V.

► Les randonnées ont connu une fréquentation régulière, riche en contact humain et en découverte de la nature. Ces sorties ont permis de sensibiliser les jeunes à la protection de l'environnement.

► Les ateliers d'informatique ont permis à de nombreux jeunes de se perfectionner sur les technologies informatiques et d'acquérir une maîtrise des outils informatiques. Les jeunes ont aussi été sensibilisés sur le recyclage des déchets des appareils informatiques.

## ■ OMVACS

Subventions	RECETTES	DÉPENSES
Commune	5364,00	
La CAF	2500,00	
Part des familles	90,00	
Dépenses octobre		7954,00
TOTAL	7954,00	7954,00

## LE TICKET SPORT REMPORTE UN SUCCÈS DE PLUS EN PLUS GRAND

La traditionnelle opération «TICKET SPORT» qui se déroulait du 7 juillet au 8 Août 2008 a obtenu un franc succès avec l'inscription de 161 enfants à l'OMVACS. Les filles même si leur nombre est encore inférieur à celui des garçons étaient plus nombreuses qu'en 2007.

Le « TICKET SPORT » permet à bon nombre de jeunes issus de familles défavorisées de participer à de nombreuses activités sportives et éducatives. On sait que le sport est un moyen pour lutter contre la délinquance, en recrudescence pendant les vacances scolaires. L'encadrement de ces activités a permis d'apprendre le respect de l'individu, quelque soit son sexe, à travers le jeu en groupe, d'encourager les prises d'initiative, de développer l'autonomie et la prise de responsabilité. Un savoir-vivre de groupe, comme celui de se saluer tous les matins ou d'éviter les insultes a été instauré et respecté.

Cette action ticket sport a pu être réalisée grâce à la bonne volonté commune du personnel administratif, des intervenants et des surveillants.

Les intervenants ont fait passer des mini tests d'évaluation au niveau des connaissances acquises lors des sorties randonnées et les résultats de ces tests ont été très positifs.

Les participants étaient majoritairement des adolescents de 13 à 17 ans, même si les 9-12 ans étaient présents. Chaque jour l'enthousiasme, la bonne humeur, l'assiduité et l'implication des jeunes ont prouvé que cette aventure sociale, éducative et amicale est une excellente expérience à vivre au niveau du partage de la vie en groupe, de la prise d'initiative individuelle et de la bonne conduite.

Au vu du succès de cette année, nous espérons que l'opération «TICKET SPORT édition 2009 » attirera tous les jeunes de la commune.

## OMVACS SAISON 2008 - 2009

Pour toutes ces disciplines, un certificat médical et une photo d'identité sont exigibles

OMVACS :  
Rue BAUDOT (face à la Poste)  
Tél : 0590 86 15 08

### ► SECTION AÏKIDO

Les cours se déroulent les lundi et vendredi de 18h30 à 20h et sont réservés aux jeunes à partir de 15 ans.

**TARIFS** :- Inscription annuelle à l'OMVACS : Enfant 10€ / Adulte 15€  
- Cotisation mensuelle : 30€  
- Licences : Adulte 30€ pour les pratiquants nés avant le 1<sup>er</sup> sept 1995 / Enfant 20€ pour les pratiquants nés à partir du 1<sup>er</sup> sept 1995

### ► SECTION JUDO

Les cours se déroulent les mardi et jeudi sous la direction de maître NABIS, ceinture noire 6<sup>e</sup> dan.

**HORAIRES** :- 16h30 à 17h30 primaire à partir de 6 ans  
- 17h30 à 18h30 pour les collégiens de 11 à 15 ans.  
**TARIFS** :- Licence annuelle à partir de 6 ans : 32€  
- Adhésion : 10€ pour les - de 18 ans et 15€ au-dessus  
- Cotisation trimestrielle : 45€  
- Cotisation trimestrielle : 45€

### ► SECTION ESCRIME

Le maître d'armes est M. SIDIC XAVIER MEPHON et le prévôt, M. THIERRY JEAN-CHARLES

**JOURS ET HORAIRES D'ENTRAÎNEMENT** :-  
- De moustique à pupille : Les mercredi et samedi de 15h à 16h30  
- De benjamin à senior : les mercredi et samedi de 16h30 à 19h30  
**TARIFS** :- Licence annuelle : Moustique : 10 € / Pupille : 20 € / Autres : 30€  
- Adhésion : - de 18 ans 10€ / +de 18 ans 15€  
- Cotisation trimestrielle : 45€

## ■ LES ACTIVITÉS DES CLSH



**LA SAF**, sous le vent aide-familles, un centre de loisirs et l'accueil périscolaire

La SAF et la mairie de Pointe-Noire s'associent pour offrir aux enfants de Pointe-Noire d'organiser leur temps libre. Les objectifs sont multiples tels Informer

l'enfant sur l'équilibre nutritionnel et alimentaire et sur les règles d'hygiène corporelle, l'encourager à pratiquer une activité physique et sportive, respecter l'environnement, développer la créativité et le goût esthétique.

### ► L'ACCUEIL EN PERISCOLAIRE

- Il a lieu le matin de 7h à 8h et le soir de 16h à 18h pour les écoles de Baillargent primaire et maternelle, Mixte II, Guyonneau primaire et maternelle, Les Plaines, Acomat
- Pour l'école de Mahault, l'accueil a lieu de 7h30 à 8h30 et de 16h à 18h30

### ► ACCUEIL DE LOISIRS

- Ecole Mixte I de Guyonneau : enfants de 6 à 12 ans
  - Ecole Maternelle de Guyonneau : enfants de 3 à 5 ans
- Tous les mercredis et durant les petites vacances scolaires de 7h à 17h30

### ► ACTIVITES ET SORTIES DU CENTRE DE LOISIRS

- Activités manuelles/art plastiques
- Chants, danse, conte, théâtre
- Animations sportives - Jeux de société
- Journées à thème

Plusieurs sorties sont prévues ;

- Rencontre inter-centre à Petit-Bourg
- Visite du parc aux orchidées le matin et plage de Leroux à Deshaies l'après-midi
- Participation au défilé carnavalesque
- Maison du crabe à Morne à l'Eau

Pour les vacances de Noël, l'accueil aura lieu du 22 décembre au 2 janvier 2009.

Le thème retenu : **AUTOUR DU MIEL**

Une sortie est également prévue le 30 décembre au matin pour une visite du Musée du rhum

## KEMBÉ DOUBOUT



Le projet vacances 2008 s'est déroulé autour de 3 activités sur 21 jours, pendant lesquels environ 170 enfants et adolescents ont pu découvrir la diversité d'un jardin créole sur le thème PLI PWOP, PLI BEL, encadrés par une trentaine d'animateurs et surveillants.

La découverte s'est faite au travers de visites de jardin, de fermes agricoles suivie de travaux manuels, de reportages, de sorties-détentes, et animations diverses.

- Pour les 3-6 ans : **lé ti chodyè an jaden, magie de la multiplication végétale**
- Pour les 7-12 ans : **ti jaden an nou, découverte du jardin créole**
- Pour les 13-17 ans : **terres de culture, réalisation d'un film sur le jardin créole**

La DDJS, la CAF, l'ADI, la CAISSE DES ECOLES DE POINTE NOIRE, ont permis de mener à bien ce projet. Merci au dévouement des encadrants et animateurs qui ont su allier loisirs et activités pédagogiques.

### ■ VOTRE ENFANT A BESOIN D'UN SOUTIEN SCOLAIRE ?

Si votre enfant a quelques difficultés au cours de son année scolaire, passe son brevet, son bac... ou a tout simplement besoin d'un soutien scolaire, les «Cours Régine Scotto» situés à Les Plaines sont là pour le soutenir tout au long de sa scolarité. Il est accueilli dans une des 3 salles climatisées entièrement équipées et suivi par des professeurs qui gèrent des groupes de 3 ou 4 élèves. Les matières principales sont le français, les mathématiques, la physique, les langues vivantes du CP à la Terminale. En dehors des cours, les professeurs sont disponibles pour aider les élèves et recevoir les parents soit par téléphone, soit par mail ou sur place. Ce renforcement scolaire a permis globalement un bon taux de réussite pour les 30 enfants fréquentant cet organisme.

- Pour tout renseignement, contacter Mme Pagésy  
Tél.: 0590 98 22 87 - 0690 31 50 17

Pour les inscriptions et les tarifs, s'adresser à la SAF, 112 rue de la République ou en téléphonant au 0590 98 27 20

## DU CÔTÉ DU PIJ

### ■ LE 5<sup>E</sup> FORUM EMPLOI, SOUS LE SIGNE DE LA MER



Le 29 octobre, le PIJ et la mission locale organisaient le 5<sup>e</sup> forum sur l'emploi de Pointe-Noire baptisé depuis 2007 « la côte sur l'emploi » avec pour thème cette année « Les métiers de la mer ». Traditionnellement, cela signifie pour la plupart pêche traditionnelle. Alors que vivre de la mer, sur la mer et par la mer génèrent une activité économique et des emplois qui concernent de nombreux secteurs comme le transport de marchandises et de voyageurs, la pêche, la construction et la réparation navales, la gestion des activités portuaires, la plaisance, la recherche et l'environnement, voire le commerce, le sport et le tourisme. Des partenaires s'étaient joints à la manifestation : l'ANPE, l'Assedic, la gendarmerie, le Conseil régional, l'ADI et des entreprises liées à l'activité maritime dans son ensemble. Le

chantier Forbin, l'un des plus anciens de la Guadeloupe était venu présenter au public ses diverses activités. L'objectif était de sensibiliser les jeunes à ces métiers. Bien que pourvoyeurs d'emplois, ils semblent ne pas attirer l'attention des Pointe-Noiriens. Lors de l'arrivée de la dernière Route du Rhum, le président de la région avait émis le vœu que les guadeloupéens s'investissent un peu plus dans ce domaine. Hélas, force est de constater que le guadeloupéen est encore fâché avec la mer ou n'y est pas encore prêt. Pourtant Pointe-Noire a la chance de compter parmi ses entreprises le Parc aquacole qui pratique l'aquaculture en mer. Une véritable ouverture pour l'avenir de notre pêche ou le poisson se fait de plus en plus rare...

Ce forum a eu au moins le mérite de tirer la sonnette d'alarme et d'attirer l'attention des jeunes vers des emplois prometteurs tenus par des personnes extérieures qui eux savent exploiter ce formidable filon et en particulier dans le domaine du tourisme.

Comme vous avez pu le constater lors de ce forum, de nombreuses aides sont possibles. Le PIJ est à votre disposition pour plus de renseignements. À l'année prochaine.



■ 4 jeunes scolarisés au lycée et au collège de la commune ont posé leur candidature, pour faire partie du CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES. Plus âgés que les membres du précédent conseil, ces jeunes entendent mettre en place des actions significatives. L'investiture aura lieu le samedi 06 décembre 2008, dans la salle des délibérations de la mairie.



### ■ LA JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE SIDA, TOUS ENSEMBLE LUTTONS

Le PIJ se mobilise dans la semaine du 24 au 30 novembre contre le SIDA. Cette opération est menée en collaboration avec l'hôpital Louis Daniel Beauperthuy.

On vous attend nombreux et concernés.



## ■ LA DEUXIÈME ÉDITION DE L'OPÉRATION « RANGETES CISEAUX »

La 2<sup>e</sup> édition de « range tes ciseaux » a remporté un vif succès tout comme l'an dernier. Avec une particularité cependant, celle d'être couplé avec un tournoi de basket, prolongement de « Swé Pwent Nwa » initié tout le long des vacances scolaires. L'objectif étant de combler l'oisiveté de certains jeunes en leur permettant d'acquérir un bon niveau sportif. À ce sujet, les résultats des équipes ainsi créées ont été plus qu'encourageants.



## ■ LA SEMAINE DES PERSONNES ÂGÉES

C'est dans le cadre de la semaine nationale des personnes âgées que la ville de Pointe-Noire a eu l'avantage de clôturer la manifestation départementale en recevant plus de 1500 personnes sur le site de Petite Plaine.

Le soleil était au rendez-vous après une semaine maussade !

La nouvelle présidente de l'association les Vanilliers, Mme Gerarnette Baltimore a véritablement réussi son pari de les recevoir dans les meilleures conditions tous les clubs du 3e âge de la Guadeloupe. Son implication ainsi que celle de son équipe appelle toutes les félicitations de la municipalité pour son efficacité, son sens de l'organisation et son accueil. Durant cette semaine, la cyberbase a reçu les membres de cette association au cours de la manifestation « jeunes, vieux, connectez-vous » en les initiant tout au long de cette semaine.

Devant l'enthousiasme rencontré, la cyberbase envisage à leur rencontre de créer un cycle de formation à l'initiation à l'informatique.

Notons par ailleurs que la cyberbase initie depuis sa création les enfants scolarisés à l'ALEFPA À la pratique de cette discipline



### BONNE VIE, RÉCOMPENSÉE PAR TALENTS 2008

En un an d'existence, ce service d'aide et de maintien à domicile créé et géré sur Pointe-Noire par Émilienne Francius a prouvé son efficacité. En permettant à nos anciens de bénéficier de repas élaborés par une diététicienne, adaptés selon le besoin de chacun et livrés par un véhicule équipé, ce contact régulier permet à des personnes seules ou à mobilité réduite de rompre leur isolement. «BONNE VIE» propose aussi un service de transport «à la carte» tel que courses, visite chez le médecin, aéroport, bateau, loisirs grâce à une voiture avec chauffeur. Pour toutes ces prestations des aides financières sont disponibles. Mme Emilienne Francius est récompensée à juste titre de son travail. Elle a en effet remporté le concours régional « talents 2008 » et du concours national avec mention spéciale talents 2008. une bel exemple de réussite locale !

► Pour prendre contact :

0590 991 388 / [bonne.vie@orange.fr](mailto:bonne.vie@orange.fr)

WE et jours fériés : 0690 734 245

### ASSO JAM

Depuis deux ans, l'association JAM a signé une convention avec la mairie portant sur l'insertion des personnes en difficulté, les femmes, les jeunes sportifs, les adultes en difficulté d'emploi et les jeunes en difficulté avec la justice. Concernant ces derniers, une convention va être signée avec le centre pénitencier de Basse-terre afin d'aider l'association à accentuer son action vers ce public dans sa démarche d'insertion économique et sociale (carcans de la drogue, de l'alcool...)

Les salariés de l'association travaillent de concert avec le personnel municipal et l'on peut les reconnaître grâce à leur tee-shirt jaune arborant le sigle « JAM ». Déjà au nombre de 13, il est envisagé d'augmenter l'effectif à 20 en signant un avenant et toujours dans l'optique de privilégier la formation et l'insertion dans la vie professionnelle.

# MANIFESTATIONS



## ■ MUSIQUE POUR TOUS

C'est le 22 novembre prochain que l'école de musique ouvrira ses portes. Pour l'inaugurer, les professeurs de musique donneront un concert dans les locaux de l'Omvacs.

Les inscriptions débuteront le 1<sup>er</sup> décembre pour les mélomanes confirmés ou débutants.

## ■ LA NOUVELLE ÉDITION DE VEY O BOIS

4<sup>e</sup> du nom, « VEY O BOIS » doit se dérouler le 29 novembre prochain toujours à l'initiative du dynamique syndicat d'initiative de Pointe-Noire sous la présidence de Mme Déjean. Afin de maintenir la vitrine du savoir faire et savoir vivre pointenoirien qu'elle est devenue au fil des années, les commerçants, les artisans et la population dans son ensemble sont invités à se joindre et à participer non seulement à sa pérennisation mais également à son renouvellement permanent. C'est l'affaire de tous.



## ■ ESCRIME

Le mémorial « Gaétan Guillaume »  
Créateur de l'école d'escrime de Pointe-Noire

## ■ ELECTION DE MISS POINTE-NOIRE



## ■ POUR HONORER NOS MORTS COMME IL SE DOIT

Depuis deux ans maintenant, la mairie organise avec L'ASSOCIATION SOLEIL D'OR de Basse-terre le nettoyage de notre cimetière. Pour permettre à tous ceux qui n'en ont pas les moyens de les entretenir, 17 employés se sont chargés pour la Toussaint d'embellir et de rafraîchir les tombes.



# NUMÉROS UTILES

Mairie de Pointe Noire .....	0590 98 01 04
Service technique.....	0590 98 02 12
Police municipale.....	0590 98 18 47
Centre d'action sociale .....	0590 98 10 81
Etat civil.....	0590 98 28 85
Caisse des écoles .....	0590 98 01 45
Bibliothèque	
A.Bellaire .....	0590 86 15 70
Foyer socio-éducatif.....	0590 98 69 05
O.M.V.A.C.S.....	0590 86 15 08
Syndicat d'initiative .....	0590 99 92 43
Piscine.....	0590 98 17 90
Mission locale.....	0590 25 03 07
C.G.S.P.....	0590 99 36 00
Maison du bois .....	0590 98 16 90
Gendarmerie.....	0590 41 91 80

## •Médecins:

Docteur Souprayen.....	0590 95 29 30
Docteur Martinez .....	0590 98 27 87
Docteur Talavera .....	0590 98 28 48

## •Chirurgien dentiste:

Docteur Fairn.....	0590 98 20 95
--------------------	---------------

## •Kinésithérapeute

Christelle Delé.....	0590 98 16 06
----------------------	---------------

## •Pharmacies:

Pharmacie du marché.....	0590 98 01 46
Pharmacie Menendez.....	0590 98 02 81
Ambulance .....	0590 98 10 60

## Établissements scolaires:

Lycée de Pointe Noire.....	0590 98 37 38
Collège Courbaril .....	0590 98 11 04
École de Baille-argent.....	0590 98 01 88
École des PLaines .....	0590 98 01 31
École de Mahault.....	0590 98 01 87
École d'Acomat .....	0590 98 01 89
Ecole mixte I .....	0590 98 16 85
Ecole mixte II .....	0590 98 01 36
Maternelle de Baille-argent.....	0590 98 10 20
Maternelle Rosalie Bellevue.....	0590 25 74 05

# CARNET

## Décès

DRACON Norbert Phanéla veuve JEAN HENRY  
 DAMBURY Eugène  
 KALY Myrna Léger  
 CHIRLIAS Colomb  
 DE LA REBERDIERE Aurélien  
 CHRISTOPHE M-Georgette Veuve DELACAZE  
 ANICET Gilbert  
 CARPHASIE Marcelle  
 LACAZE Gabin M-Gustavie Veuve VALMONT  
 DRACON Gassion Charles  
 JELAINE Marie Henriette veuve ROLAND  
 QUIBA Andréa Veuve DENON  
 ASTASIE Bruno  
 BEAUPERE Francisque  
 DESCOTEAUX Nestorius  
 OBERTAN Philogène  
 CARPHASIE Polycarpe  
 FRANCIUS Martin  
 FIMIEZ Emilie  
 JUDITH Léonard  
 MARICEL Paulette épouse JUDITH  
 GASTIN Honorat veuve POCCRAIN  
 CHIRLIAS Henri  
 BELAIR Pascal  
 ZABETH Denise Désirée  
 RIQUET Angèle épouse OBERTAN  
 LADINE Bernadine  
 GREGOIRE Casimir Simonette  
 JUDITH Emilia  
 MELANE Jeanmille veuve CHRISTIN  
 BERTIMON Hubertine veuve BARLAGNE  
 DRACON Marcelle  
 LEDAN François Auguste  
 BARLAGNE José  
 ROBERT Marlène

Directeur de la publication : Félix Desplan  
 Comité de rédaction : cabinet du maire avec la participation des élus  
 et de Marie-Ange Terrasse

Réalisation : MAT, tél.: 0690 34 94 80  
 Tirage 3000 exemplaires

Pour contribuer à enrichir  
 votre journal, écrivez-nous à :  
 Hôtel de ville  
 97116 Pointe-Noire  
 Tél.: 0590 98 01 04